



## « L'École : une organisation apprenante... pour tous ! »

### Atelier 1 : « Quelle liaison 1er et 2d degré, pour qui, pour quoi ? »

#### Témoignage : Section internationale école-collège-lycée sur l'Île de Nantes.

*Eric Brachet, inspecteur de l'Éducation nationale et Fabienne Ridoret, enseignante pour la section à vocation internationale CM1-CM2 à l'école Anatole de Monzie.*

*Frédéric Dibon, principal du collège Aristide Briand, section internationale britannique.*

*Olivier Tabary, professeur d'histoire-géographie, section internationale américaine au Lycée Nelson Mandela*

La section internationale inter-degrés est implantée sur un territoire attractif en plein bouleversement : l'Île de Nantes. La population est très mobile et l'urbanisation dynamique. Le projet était à l'origine une commande du recteur de l'académie de Nantes, qui souhaitait l'inscrire dans une dynamique de filière, de l'école au lycée.

A l'école Anatole de Monzie, la section à vocation internationale « anglais » concerne une classe de CM1/CM2 (environ 14 élèves par niveau). Le recrutement se fait sur dossier quel que soit le secteur : élèves qui arrivent de l'étranger dont un parent est anglophone ou qui parlent anglais, et élèves de CE2 de l'école dont les familles en font la demande. Pour ces derniers, aucun niveau d'anglais n'est attendu. La capacité à quitter sa classe 4 heures par semaine et à trouver sa place parmi d'autres enfants anglophones sont les critères étudiés. Le collège Aristide Briand développe une section internationale britannique. Il est soumis à la sectorisation scolaire.

Le recrutement au lycée Nelson Mandela pour la section internationale américaine est réalisé sur la base des compétences en anglais (test écrits et oraux pour un niveau B2 ou C1 attendu). Les élèves ne sont pas soumis à la carte scolaire. La section accueille 35 élèves dont la moitié est issue du collège de secteur Aristide Briand.

Des actions communes sont déclinées dans chaque établissement : visites croisées de professeurs, rallye lecture, théâtre, présentation d'un voyage aux USA, blog ...

#### Constats :

– Le dispositif est un levier pour améliorer la liaison entre 1er et 2nd degré et construire l'école du socle dans le cadre de la réforme du collège ; il favorise le travail en réseau ; le territoire est bien identifié ;

– Le dispositif nécessite l'engagement de tous les partenaires (collectivités territoriales, personnels d'encadrement, équipe enseignante, familles) autour d'un diagnostic et d'un projet partagés ;

– Chacun voit l'intérêt de faire du lien et de développer des pratiques collectives.

–

– Malgré la forte mobilisation des équipes, le dispositif rencontre des difficultés :

→ le temps partagé (temps de service des enseignants, statuts différents des sections, distance géographique entre les établissements) ;

- les démarches pédagogiques (définir des points d'accroches communs) ;
- les freins institutionnels (une concurrence entre les orientations ministérielles peut s'instaurer dans l'organisation des stages de formation inter-degrés) ;
- la diversité des collectivités territoriales financeurs (mairie de Nantes, conseil départemental, conseil régional) : question des effectifs, besoin de locaux ;

Ces constats sont partagés par les participants mais nuancés selon les territoires d'exercice. En zone rurale, les distances, les temps de transport et leur financement sont un frein supplémentaire.

A contrario, dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés, un temps dédié à la concertation entre enseignants facilite le travail de coopération.

La question de territoire apparaît souvent floue : diversité de statuts entre écoles d'un même secteur (REP et non REP), diversité des partenaires et financeurs ... Mais des outils existent pour construire du lien.

### **Questions :**

- Quels sont les leviers pour mieux impliquer tous les partenaires autour d'un objet commun, d'une préoccupation commune ?
- Comment inventer de nouvelles postures professionnelles ?
- Comment travailler la continuité de l'école au collège dans l'accueil des familles ?

### **Propositions :**

- Établir une trace écrite (formalisation du projet) ;
- Rechercher les dénominateurs communs entre la maternelle et lycée : les parcours éducatifs (culturel et artistique, santé, citoyen, avenir) ; s'appuyer sur des partenaires (la CAF par exemple) pour faciliter la relation école-famille,
- En tant que chef d'établissement ou IEN, impulser, organiser, dégager du temps pour favoriser un travail collaboratif.

Rapport de

Claire GODARD

École primaire Nelson Mandela  
Saint-Herblain